

Le Nédranais

Inauguration de l'Unité de Production Culinaire



Entrée
salle à manger
maternelle



Entrée
Self





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Le 23 octobre dernier, le petit village de Bihucourt dans le Pas de Calais, a été ravagé par une tornade. Cette catastrophe s'est produite en début de soirée. En 20 secondes, les habitants ont vu ce phénomène météorologique tout emporter sur son passage : un centre du village décimé et une centaine de maisons touchées.

De tels événements peuvent arriver dans nos communes et mettre en danger nos populations. Afin de prévenir et d'anticiper, la Ville de Plédran s'est dotée, depuis avril 2015, d'un document appelé DIICRIM (Document d'Information Inter Communal sur les Risques Majeurs), avec l'aide de Saint-Brieuc Armor Agglomération, qui en a la compétence. Il est consultable sur le site internet de la Ville. Vous y retrouverez des informations importantes : les dangers potentiels, les dommages prévisibles, les mesures préventives, les bons comportements en cas d'alerte, et les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics.

Grâce à ce premier travail de recensement, un autre document va compléter notre organisation dans une forme très opérationnelle en cas de coup dur. Il s'agit du Plan Inter Communal de Sauvegarde (le PICS) que le Maire déclenche s'il le juge nécessaire, comme cela a été le cas lors de l'épisode neigeux de février 2021, dans une configuration allégée.

L'enjeu est d'alerter et de mettre à disposition des bâtiments publics pour héberger ou mettre en sécurité la population. Le cas échéant, il nous faut aussi prévoir des mesures d'accompagnement et organiser la distribution de denrées, par exemple dans ce cas de figure, en vous rendant dans vos bureaux de vote attirés.

Pour les renforts des services de secours, nous déployons les moyens de proximité. Rien ne doit être laissé au hasard. Tout doit être organisé en amont pour permettre la rapidité et l'efficacité de la protection de la population.

Le 21 novembre prochain, des agents de l'agglomération viendront nous aider à mettre à jour notre document.

Il me semblait important de vous informer de l'existence de cette organisation. Notre principal atout pour amortir ces situations oppressantes, est encore d'y avoir pensé avant et de s'y être préparés. Et là encore, je sais pouvoir compter sur vous.

Prenez soin de vous.

Stéphane Briend
Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3280 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,
02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie BOITARD (référente mairie)
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Gwenaël Courtin Photographe (couverture)

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel: mairie@pledran.bzh

Plédranais de décembre 2022

au plus tard le **mercredi 23 novembre** dernier délai.
Distribution à partir du 20 décembre

Plédranais de janvier 2023

au plus tard le **mercredi 21 décembre** dernier délai.
Distribution à partir du 17 janvier

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil Municipal du 25 octobre 2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Le Conseil Municipal NOMME Monsieur Gilles Darcel correspondant incendie et secours.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CONVENTION DE REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO-SCOLAIRE DE L'AGGLOMERATION BRIOCHINE

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de répartition des charges de fonctionnement du centre médico-scolaire de l'agglomération briochine avec la ville de Saint-Brieuc d'une durée de 12 mois pour un montant de 1 724,25 €.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

REPLACEMENT DES ELEMENTS DE CUISINE DE LA SALLE HORIZON

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Caillarec d'un montant de 43 840,00 euros H.T pour le renouvellement des éléments de cuisine suivants : ligne cuisson, four mixte et armoire chaude.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SOCIAL

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU CENTRE SOCIAL DE PLEDRAN

Compte-tenu de l'essor du centre social, du recrutement d'un agent supplémentaire et du fait de la revalorisation de la participation de Caisse d'Allocation Familiale, le Conseil Municipal :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement quadripartite avec la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor, la Fédération des Centres sociaux de Bretagne et l'association Mosaïk pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025

- ACCEPTE le versement d'une subvention annuelle de 89 120,0 €/an à compter de 2022 et ce, pour toute la durée de la convention.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CULTURE

CONVENTION DE MARCHÉ PUBLIC POUR LA REALISATION D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE DOCTORALE ENTRE LA VILLE DE PLEDRAN ET SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de marché public pour la réalisation d'un programme de recherche doctorale entre la Ville de Plédran et Saint-Brieuc Armor Agglomération.

L'idée est de poursuivre les recherches initiées et de comprendre l'organisation du territoire de l'agglomération durant le haut Moyen-Age mais également son importance stratégique dans les échanges européens dans la période du VI^{ème} au XI^{ème} siècle (valorisation de certains sites à l'instar du Camp de Péran de Plédran qui a déjà par le passé bénéficié de la création d'un programme de valorisation).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORCHESTRE A L'ECOLE : CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE PLEDRAN ET L'ASSOCIATION MUSICALE DE PLEDRAN

Le Conseil Municipal :

- AUTORISE M. Le Maire à signer la convention pluriannuelle concernant la mise à disposition de musiciens de l'Association musicale de Plédran à l'Ecole des Coteaux.

- DÉCIDE de verser la somme de 15 300,00 € à l'Association musicale.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FONCIER

VENTE D'UN DELAISSE COMMUNAL SIS « LE BOUILLON » : OFFRE D'ACHAT

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la cession du délaissé aux conditions précitées,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente, qu'il soit en la forme administrative ou notariée,

- SOLLICITE la dispense de purge des privilèges et hypothèques susceptibles de grever les immeubles vendus conformément à l'article R 2241-5 du C.G.C.T., le montant des indemnités étant inférieur à 7 700 €.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESSOURCES HUMAINES

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal :

- SUPPRIME les postes indiqués dans le tableau présenté,

- ADOPTE les modifications du tableau des emplois ainsi proposées,

- INSCRIT au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

OCTOBRE 2022

Permis de construire

- > RENAULT Olivier, 8 La Ville Glé, Construction d'un préau
- > BALAY Hervé et Isabelle, 1 rue Per Jabez Helias, Construction d'une maison individuelle
- > LANDIN Yann et Kornelia, 10 le Grand Hirel, Rénovation et extension d'une longère existante



- > BASSET Nicole, 1 rue Joseph Hervé, Remplacement du grillage par une clôture aluminium sur clôture existante
- > MESSENGER Johann, 46 La Ville Nizan, Clôture
- > BARBOSSO FERNANDES Soaes Ivone, 8 Le Clos, Remplacement porte de garage par une baie vitrée pour aménagement d'une pièce de vie
- > LEBAS Guy, 18 rue Bel Orient, Création d'une ouverture type velux
- > DUVAL Corinne, 8 rue du Bois, Pose d'un bardage bois et acier avec isolation + transformation porte de garage et fenêtre blanches en gris anthracite (peinture) + remplacement d'une fenêtre en gris anthracite
- > DANIEL Jacques, 15 rue du Val, Pose

d'une clôture PVC blanc sur muret existant coté rue

- > RB CONSEILS AWARE, 11 rue de Gloret, Installation de 13 panneaux photovoltaïques
- > BURNOUF Gurwan, 25 Le Vicomte, Isolation par l'extérieur + bardage, remplacement 8 fenêtres bois par PVC Blanc, transformation d'une fenêtre en porte fenêtre sur façade avant
- > Société IGIT, 17 rue Jean Jaurès, Installation de 10 panneaux photovoltaïques
- > SAS Préservation du Patrimoine, 14 rue de la Côtière, Pose de 8 panneaux solaires
- > SOULABAILLE Marie-Annick, 6 rue de la Rochette, Division en vue de construire
- > SODERQVIST Ida, 17 rue Louis Guilloux, Clôture
- > RAULT Jean-Paul, 5 impasse des Baragans, Edification d'une clôture

Déclarations préalables

- > LE BAIL Edith, 5 rue du Challenge, Création d'un carport
- > BOURSERIE Benjamin, 32 rue du Pont Aubry, Modification des ouvertures
- > COLLET Jean-Pierre, 3 bis rue Jacques Prévert, Edification de clôture et modification clôtures existantes
- > DROUET Damien, 11 rue de Champagne, Création d'une véranda

Etat Civil

Naissances

- COLLIOU DAOULAS Sacha, 7 rue du Camp de Péran
- LUCAS Julia, 28 Craffault
- GEORGEAIS Mylann, 17 ter rue de la Vallée
- THEFFO Noelya, 2 rue de la Résistance
- VERDURE Lou, 19 B Le Grand Hirel
- CHAOUCH Amir, 2 rue de la Fontaine Cadio

Mariage

- HAUTIERE Jean-Marie, chef d'équipe, et Aurélie GUILLOIS, aide-soignante, domiciliés à PLEDNAN, 13, les Portes d'en Bas

Décès

- FROMENTIN Philippe, 59 ans, La Chesnaie de Péran
- PETTIOT née FOUQUET Renée, 86 ans, 25, rue du Clos Maret
- MAHÉ Georges, 72 ans, HENON, le Moulin Payant
- HILLEVOUAN Marcel, 89 ans, 10, rue de Bel Orient
- GUINARD née ROUAULT Anne Marie, 77ans, 1, rue des Ormes
- MORCET Simone, 86 ans, 80, Launay Hulin
- LANOË René, 80 ans, 8, rue de l'Avenir
- CLAVIER Gérard, 85 ans, 70, Piruit
- PLANCHETTE Jacques, 79 ans, 7 bis, rue Roger Vercel
- MORIN Marie Françoise, 101 ans, 10, rue Bel Orient
- GUILLOUX Jean Louis, 91 ans, 1, rue du 19 mars



Jeunes Filles et Garçons vous avez 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

La ville de Plédran **recherche**

Un porteur pour le magazine municipal



L'agent aura en charge la distribution dans la campagne de Plédran, ce qui représente environ 1 400 maisons.

Cette distribution se déroule tous les mois, sauf juillet et septembre.

Elle est réalisée du mardi au vendredi, la 3^{ème} semaine de chaque mois, vers le 20.

Contact Mairie : Sophie Boitard - 02 96 64 34 29

INFOS

HORAIRES



• **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

• **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

• **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

• **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h

Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

• **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération** :

Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.

• **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.



Cérémonie du 5 décembre

A l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie,

Stéphane Briend, Maire,
Et le Conseil Municipal de Plédran,
Vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le

Lundi 5 décembre 2022 à 11h, au monument aux Morts
rendez-vous devant la mairie à 10h30

Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie
(salle du Conseil Municipal)

Brèves des Services Techniques

Travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Pôle Enfance et Famille :

Suite aux travaux d'isolation par l'extérieur du Pôle Enfance et Familles, les faux plafond et l'isolation du local jeune ont été refaits à neuf. L'éclairage a été remplacé par des luminaires LED. En plus de l'aspect esthétique, ces travaux vont permettre des économies d'énergie.



■ Cimetière :

Le cimetière a été nettoyé et les chrysanthèmes mis en place pour la Toussaint.

Les sols ont été préparés et les plantations d'automne mises en terre.

Un récupérateur d'eau a été installé afin de faciliter le nettoyage des tombes tout en respectant les restrictions sur l'usage de l'eau.



■ Banque alimentaire :

Les travaux d'aménagement de la banque alimentaire située au sous-sol de la Mairie se poursuivent (prise placoplâtre et peinture) ainsi que l'agencement intérieur.



■ Signalétique :

Sébastien Giraudineau a réalisé un cadre, installé à l'entrée du bourg, coté Trégueux, permettant aux associations d'installer les bâches destinées à communiquer sur leurs événements.

Il est demandé aux associations d'utiliser ce support pour les bâches afin de ne plus subir de pollution visuelle dans notre commune.



Les travaux des entreprises

■ Enrobé :

L'entreprise Colas a réalisé les enrobés sur les routes de Garais à Bouétard ainsi que sur l'axe entre la rue Joseph Hervé et la Croix de Piruit. Elle a également continué à réaliser divers travaux



d'aménagement sur la commune (prise de bordures, cheminement piétonnier, chicanes, réfection de trottoirs...).

■ Point à temps :

Une campagne de PATA (Point à Temps Automatique) a été faite sur le territoire communal dans le but de faire un voile étanche sur les voiries dégradées.



■ Bassin maladré :

Suite aux inondations rue Bel Orient et rue du Val, une étude a été menée sur le bassin de la Maladré.

Cette étude a démontré les besoins d'agrandissement du bassin et du changement de l'ouvrage de régulation.



■ **Travaux pont du moulin neuf :**



La Ville de Plédran a sollicité les techniciens du service Eau et Assainissement / Bassins versants de Saint Briec Armor Agglomération pour un diagnostic du Pont du Moulin Neuf. Après étude, il en ressortait des problèmes de structure sur les piles en aval du cours d'eau.

L'objectif des travaux est de remplacer le Pont du Moulin Neuf dont la maçonnerie a subi des dégâts dus aux intempéries au fil des années. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise LOPIN.



■ **Stade :**

L'entreprise Art Vert Paysage a procédé au regarnissage des terrains de football.



■ **EHPAD :**

L'entreprise Hervé Thermique a procédé au changement des deux chaudières de l'EHPAD.

Les chaudières gaz vieillissantes ont été changées par des chaudières à condensation.

Atlas de la Biodiversité de Plédran

En cette période automnale, l'occasion est belle d'en apprendre davantage sur ces curieux animaux que sont les chauves-souris ! Les derniers inventaires naturalistes de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran se sont tenus en septembre et ont été l'occasion de rencontrer cette faune nocturne et de faire de belles découvertes.

Des chasseuses d'insectes qui voient avec leur voix et leurs oreilles

Ces animaux nocturnes se déplacent et chassent grâce à l'écholocation : elles émettent des ultrasons pour se repérer dans l'espace et localiser les éléments de leur environnement, ce qui leur permet de s'orienter dans l'obscurité. Elles n'utilisent donc que très peu la vue.

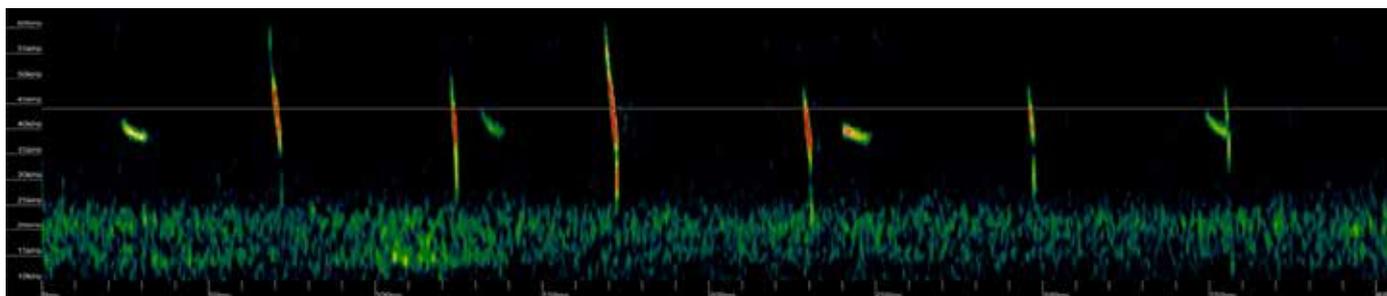
Ce sont des animaux qui jouent un rôle écologique important, en régulant les populations d'insectes, dont certains parasites pour les humains. Elles peuvent en consommer plusieurs centaines par heure !

Comment inventorie-t-on les chauves-souris ?

Etant très discrètes et difficilement identifiables en vol, les naturalistes mobilisent une technique d'inventaire acous-

tique : les ultrasons émis par les chauves-souris, non perceptibles par l'oreille humaine, sont enregistrés à l'aide de détecteur d'ultrasons. Les spectrogrammes de ces enregistrements sont ensuite analysés sur ordinateur, chaque espèce émettant des sons bien différents.

A Plédran, six espèces de chauve-souris ont été détectées à l'aide de cette méthode au-dessus d'un plan d'eau. Parmi elles, une espèce est protégée, le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*). Cette chauve-souris forestière a une technique de chasse bien particulière : elle capture ses proies en les encerclant avec sa « queue » avant de les avaler, et peut en attraper une toutes les 4 secondes !





Mosaïk c'est quoi ? Et c'est pour qui ?

Mosaïk est un lieu d'animation ouvert à TOUS : toutes les générations, de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par les familles de toutes origines sociales et culturelles.

Pour participer aux activités proposées par Mosaïk, une adhésion à l'association de 5 € par foyer est demandée. Vous pouvez adhérer à tout moment dans l'année.

Programmation à venir

L'inscription préalable aux activités est obligatoire. Le règlement doit être complet une semaine avant l'activité.

>>> **Vendredi 18 novembre** : A partir de 20 heures à Mosaïk : CONFERENCE ECHANGE AVEC MAGALIE DANIEL /LA COMMUNICATION PARENTS ADOSLESCENT (Organisé avec la SIJ de Plédran).

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr



Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Informations : Adhésion annuelle de 5 € par foyer.

>>> **Mercredi 23 novembre** : Pâtisserie d'automne
RDV à 14h à Mosaïk – Gratuit.

>>> **Vendredi 25 novembre** : Soirée jeux échanges parents adolescents à l'espace jeunes (Organisé avec le SIJ de Plédran).

>>> **Mercredi 30 novembre** : Spectacle pour enfants – « Histoire de fouilles » Spectacle tactile et pratique, un moment ludique de sensibilisation aux déchets et au recyclage. A partir de 6 ans. (20 places disponibles).
RDV à 14h45 au centre culturel Le Cap à Plédran
Tarif : 3 €/personne.

>>> **Mercredi 7 décembre** : Atelier décoration de Noël
RDV à 14h à Mosaïk – Tarif : 5 €/personne.

PUERICULTURE - VÊTEMENTS

BOURSE AUX JOUETS

EXPOSANTS : 46 LA TABLE
RÉSERVATIONS : 02.96.42.24.70

26 SAMEDI NOVEMBRE

DE 9H À 13H

- ENTRÉE GRATUITE
- BUVETTE
- SANDWICHS

mosaik HALL D'HORIZON - PLÉDRAN Plédran Association Solidarité

Plédran mosaïk

RÉUNION D'INFORMATION

ATELIER NUMÉRIQUE POUR DEMANDEURS D'EMPLOI

Date : vendredi 25 novembre à 10h
Lieu : Centre Social Mosaïk

GRATUIT OUVERT À TOUS

PROGRAMME

- ✓ Les bonnes pratiques
- ✓ Elaboration d'une lettre de motivation et CV
- ✓ Les réseaux sociaux

06 08 05 33 77
06 70 78 60 11
conseiller.numerique@pledran.bzh
mediateurnumerique22@gmail.com

Du nouveau dans la collecte des déchets

AUJOURD'HUI

Selon votre commune, vous êtes soumis à la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ou la REOM (Redevance d'enlèvement des ordures ménagères). Cette différence de facturation est liée à l'histoire de l'intercommunalité (fusion des 4 intercommunalités et de Saint-Carreuc en 2017).

LE SAVIEZ - VOUS ?



Chaque habitant de l'Agglo produit **aujourd'hui** 696 kg de déchets par an :

205kg



d'ordures ménagères par an et par habitant

69kg



d'emballages plastiques, métalliques, papiers par an et par habitant

52kg



de verre par an et par habitant

370kg



de déchets déposés en déchèterie par an et par habitant.

DEMAIN

La loi nous impose désormais d'harmoniser les pratiques. L'agglomération passe donc à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères **Incitative** (TEOMi).

La **TEOMi** est un impôt (comme la TEOM) qui sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets : de la collecte au traitement des déchets, en passant par l'entretien et la rénovation des déchèteries ainsi que les actions de tri et de prévention.

>>> Tous les usagers sont ainsi concernés.

Sur quoi est basée la **TEOMi** ?

La TEOMi est basée sur la valeur locative du logement mais elle comprend aussi une part variable incitant chacun à trier et à réduire davantage sa production de déchets.

TEOMi =

Part fixe

> En fonction de la **valeur locative** du logement



Part variable

> Selon le nombre de **levées** du **bac marron**



Part variable

> Selon le nombre de **passages en déchèterie** (si dépassement du forfait)



LA TARIFICATION INCITATIVE

L'objectif de la TEOMi est de faire évoluer le mode de financement pour le rendre plus juste, plus transparent et plus responsabilisant pour le citoyen. Elle encourage les comportements responsables et les bons gestes pour réduire ses déchets ménagers.

OBJECTIFS

- 1 Être équitable
- 2 Réduire la quantité de nos déchets
- 3 Protéger l'environnement

CALENDRIER



Comment ça marche ?

- **Vous êtes propriétaire de votre logement :**
 - Votre bac est équipé d'une puce électronique.
 - Le nombre de levées sera comptabilisé à l'année.
 - Le paiement de la TEOMi se fait dans la taxe foncière.
- **Vous êtes locataire :**
Votre propriétaire répercute la taxe dans vos charges.
- **Vous êtes bailleur :**
Vous payez la taxe et répercutez ensuite le coût à vos locataires (charges).
- **Vous êtes utilisateur de colonnes enterrées :**
En point d'apport volontaire, le nombre de passages sera comptabilisé grâce à votre badge.
- **Vos passages en déchèteries seront comptabilisés.**



Pourquoi le coût va-t-il augmenter ?

Le coût du traitement de nos déchets va inévitablement augmenter car il dépend de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Le montant est décidé à l'échelle nationale. Or, la Loi des finances prévoit une augmentation progressive, mais conséquente, de cette taxe de 2021 à 2025 pour inciter à réduire sa production de déchets et protéger l'environnement.

Le montant de la TGAP :

- Sera pour les déchets **incinérés** de **15€ / tonne** en **2025** (contre 6 €/T en 2019)
- Sera pour les déchets **enfouis** de **65€ / tonne** en **2025** (contre 17 €/T en 2019)

Inauguration de l'Unité de Production Culinaire

Samedi 17 septembre, en présence du Préfet, du Vice-Président du Conseil Départemental, du Vice-Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, des élus de la Ville de Plédran et ancien élus, des agents et des architectes, Nathalie Coquard et Jean-François Collet, le Maire, Stéphane Briand, a inauguré l'Unité de Production Culinaire (UPC), établissement ô combien important pour le développement de la Ville.



Stéphane Briand, Maire, en présence de Stéphane Rouvé, Préfet, des architectes, des Adjointes Eric Buron et Jean-Yves Josse avec les enfants du CME

Les travaux ont débuté en mars 2019 pour se terminer en octobre 2020. Comme beaucoup d'événements dans une période sanitaire compliquée, la ville n'a pu organiser une inauguration digne de ce nom qu'au mois de septembre 2022.

Une porte ouverte était organisée l'après-midi pour permettre aux administrés de visiter le site.

L'histoire de ce projet commence par un constat : les anciennes salles de restauration scolaire et le lieu de production étaient dans un état de vétusté avancée, peu confortables pour les usagers et les agents et inadaptées à l'accroissement de la population (6 053 habitants en 2014 / environ 7 000 en 2022).

Aujourd'hui, l'UPC est en capacité d'accueillir tous les jours les enfants des écoles du bourg inscrits, ce qui repré-

sente près de 700 repas quotidiens préparés par 2 cuisiniers, entourés de 4 aides cuisines.

Le plus de cette salle de restauration est le choix du self pour les élèves de primaire. Dès le CE1, les enfants s'habituent à porter leur plateau, à choisir leur entrée et leur dessert dans un menu équilibré. Une chance pour eux, car arrivés au collège, ils auront déjà franchi cette étape d'adaptation et

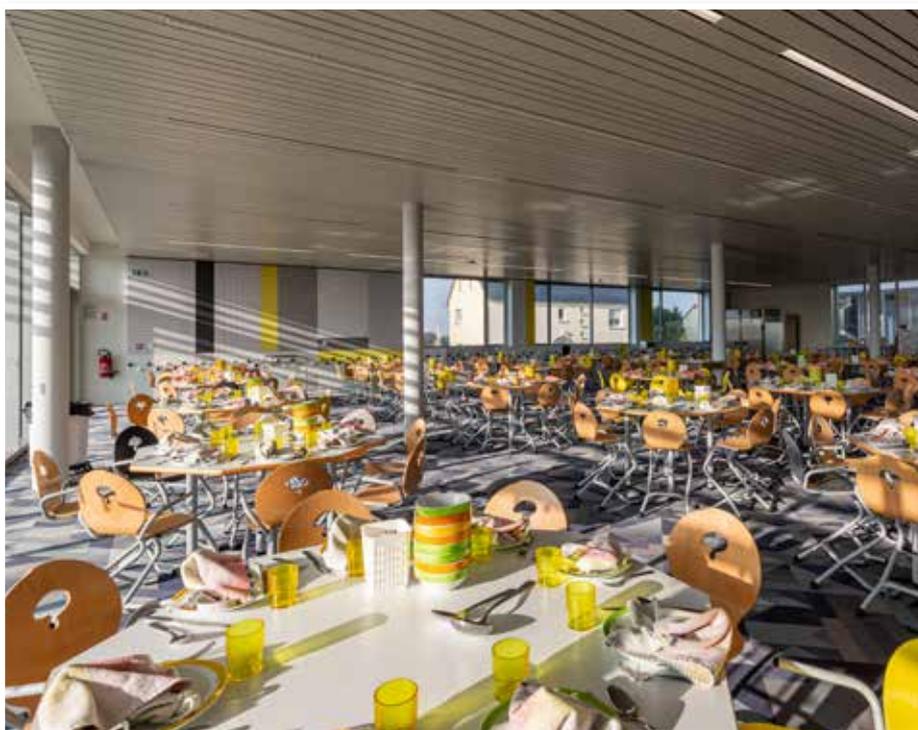
pourront se concentrer davantage sur les autres étapes de l'entrée en 6ème.

Quant aux élèves de maternelle, ils sont encore servis à l'assiette dans une ambiance plus feutrée, loin de leurs aînés.

Autre avantage de ce restaurant scolaire, la salle pour les adultes : agents de la Ville, professeurs des écoles, brigades vertes qui le souhaitent peuvent déjeuner au calme et profiter des bons petits plats réalisés par les cuisiniers, unanimement appréciés par celles et ceux qui fréquentent le restaurant.

Adossé à ce projet, la commune a souhaité également construire une véritable Unité de Production Culinaire (UPC) qui respecte les normes sanitaires actuelles et permet à la collectivité de répondre aux besoins de la population scolarisée qui croît conséquemment à celle de la population.

Le choix a donc été de pouvoir proposer une production de 1 600 couverts/jour : pour nos besoins actuels, c'est-à-dire 700, mais aussi pour les besoins du territoire, tel que le portage à domicile du CIAS : cette Unité de Production Culinaire répond donc à une ambition territoriale.



Au cœur de l'agglomération, côté champs, ce projet porte aussi l'ambition d'offrir aux enfants des repas équilibrés et sains par l'achat de produits bio et de produits locaux répondant à la loi EGALIM. La ville entend soutenir les circuits courts dès que cela sera possible.

Remerciements au cabinet d'architecte Cocquard Colleu, aux agents, en particulier ceux de la restauration, aux enfants, aux entreprises (84% costarmoricaines), aux services de l'Etat (subvention à hauteur de 900 000 €) et de la Région (contrat de partenariat à hauteur de 100 000€).

Rappel du montant de l'investissement : 4 628 860 € HT.



L'info en + : le compostage

Chaque jour, grâce aux 21 tours de manivelle réalisés par les bras de nos agents, ce sont 10 à 15 kg de déchets que nous récupérons des assiettes. Après 3 semaines, les espaces verts récupèrent et collectent le compost qu'ils laissent encore mûrir pendant 2 mois avant de l'utiliser au profit de la commune. Une ambition environnementale qui s'ajoute aux précédentes.





Exposition Camille Van den Berghe : « Sculptures poétiques »

Du vendredi 2 au vendredi 30 décembre 2022

Gratuit - aux heures d'ouverture

Depuis quelques années, Camille Van den Berghe exprime par le biais de la sculpture ce qui l'interpelle, la fait réagir... Au plaisir premier du contact avec la terre s'est ajouté peu à peu celui de jouer avec d'autres matériaux, fil de fer, papier, plumes... et des mots aussi !

L'artiste espère que vous prendrez plaisir à regarder et lire ses œuvres, bonne visite !

« Elle aurait pu s'appeler aussi "autoportrait accidentel", car c'est celle de mes sculptures qui me ressemble le plus paraît-il... mais je n'ai pas fait exprès ! » Camille Van den Berghe.

<https://delaterreetdesmots.wordpress.com/>



Faïence rose, engobe, technique du « sgraffite » pour graver des fragments de poèmes d'Aragon, Eluard, Anna de Noailles, Georges-Emmanuel Clancier, Nâzım Hikmet, Primo Levi...

Photo : Fragments ou la femme-poème

**OUVERTURE
EN LIBRE ACCÈS**

d'un espace numérique



À la médiathèque de Plédran

**Les premiers vendredi du mois de 14h à 17h
à partir du 2 décembre 2022**

- ➡ Venez avec votre matériel et profitez d'un soutien technique.
- ➡ Accès au Wifi
- ➡ Mise à disposition d'ordinateurs

Renseignements : 06 08 05 33 77

MARCHÉ DE NOËL
SALLE HORIZON
ENTRÉE LIBRE

3 décembre 2022
De 10h à 19h

4 décembre 2022
De 10h à 18h

- NOMBREUX EXPOSANTS
- SCULPTURES SUR BALLONS PAR MR HOPLABULLE
- VIN CHAUD ET BIÈRE DE NOËL
- STAND DE BARBE À PAPA (APRÈS-MIDI)
- BUVETTE TENUE PAR L'AMICALE LAÏQUE

VISITES DU PÈRE NOËL ET TOURS DE CALÈCHE
DE 11H À 12H ET DE 16H À 17H
LE SAMEDI ET DIMANCHE



 **ORGANISÉ PAR LA VILLE DE PLÉDRAN**

De très nombreux artisans et commerçants vous attendent pour des idées cadeaux originales.

Horizon
PLEDRAN

La billetterie d'Horizon pour les spectacles à venir sera ouverte : quelques idées de concerts et autres découvertes artistiques vous attendent !

Carnaval, prenez date

Ce rendez-vous festif et convivial organisé par la ville de Plédran aura lieu le dimanche **5 mars 2023** pour le plus grand bonheur des petits et grands. Un défilé partira de la zone du Challonge pour se terminer, en fanfare, sur l'esplanade d'Horizon. Des arrêts permettront aux associations d'animer le cortège.

Un premier rendez-vous a déjà eu lieu et des associations ont manifesté leurs envies de création pour un char, des costumes, des animations.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre le cortège, n'hésitez pas à contacter Horizon au 02 96 64 30 30 pour avoir toutes les informations. Le Carnaval est gratuit et ouvert à tous.

Laissez libre cours à votre imagination : tous les moyens de locomotion sont acceptés : vélos, brouettes, trottinettes... et costumes en tout genre!

Et pour celles et ceux qui souhaitent participer tout en faisant une bonne action, nous proposons aux particuliers, entre-

prises, administrations, de récupérer vos documents « brouillons » que vous aurez préalablement passés à la broyeuse afin d'offrir des confettis à chaque char et groupes de participants. Vous pourrez les déposer à la salle Horizon aux heures d'ouverture.

Alors, notez bien la date du 5 mars sur vos agendas !



Installation du Conseil Municipal des Enfants

10 nouveaux conseillers ont fait leur entrée au Conseil Municipal Enfants (CME).

Le 21 octobre dernier, Stéphane Briend, Maire, et Octavie Morin, Conseillère déléguée en charge du CME, ont installé les dix nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal Enfants, rejoignant ainsi les neuf élus de l'an dernier.

Instant solennel pour les élus et l'ensemble des personnes présentes ; le Maire a d'abord félicité les nouveaux élus pour leur implication à la vie communale et a tenu à remercier les parents, pour leur soutien et leurs conseils.

Octavie Morin, avant de faire l'appel et remettre les écharpes aux nouveaux élus, a rappelé que cette campagne a suscité un grand intérêt dans les écoles de la commune (30 candidatures). Les élections se sont déroulées dans de bonnes conditions grâce à l'investissement des enseignants.

Ce sont donc 19 élus qui vont réaliser des actions telles que :

- > participations aux différentes commémorations,
 - > replantation d'arbres avec le nouveau projet : une naissance = un arbre planté,
 - > jeux à l'Ehpad permettant le lien intergénérationnel,
 - > visite de l'Assemblée Nationale,
- Et d'autres projets à écrire...



Sans oublier les dons effectués par le CME grâce aux ventes de la Mascotte Gwinver lors du marché de Noël et des Championnats du monde de Canicross. Les enfants ont eu la fierté de remettre un chèque aux associations Les Petits Princes (500 €) et Handi'Chiens (600 €).

De belles choses réalisées et à poursuivre, comptant sur leurs idées et leur enthousiasme à accomplir la mission qui leur a été confiée par leurs camarades.

Octavie Morin, a ensuite présenté Josy Colleu, Conseillère Municipale et Pierre Sagory, du service Enfance Jeunesse, qui l'accompagnent lors des séances CME qui se déroulent tous les 15 jours.

Les 19 élus conseillers :

élus en 2022 :

Norah Bézely - Jeanne Gautier - Nina Collet - Agathe Mariette - Malo Noiret - Camille Le Minor - Elias Le Guilloux - Mathis Joly - Yanel Lemoine - Nolann Lozach.

élus en 2021 :

Adam Parmentier - Eline Tilly - Lyaah Lallemand - Athur Pennec - Simon Thomas - Eva Dias-Magalhaes - Zoé Cocault - Romain Andrieux - Sacha Astier-Even.

Installation du Docteur Mihai



Crédit photo : Le Télégramme

Docteur Mihai, Christiane Le Moual, adjointe en charge des solidarités, des affaires sanitaires et sociales et Patrice Melscoët

Suite au départ en retraite des docteurs Rennou et Melscoët, un bon nombre de Plédranais se retrouvait sans médecin traitant.

Après des mois de recherche, les élus ont accueilli en septembre dernier le docteur Mihai.

Installé dans le cabinet médical 16 rue du Centre, avec le docteur Ticala, le docteur Mihai a déjà une patientèle bien fournie.

Contact : 02 57 18 09 29

Ouverture :

Lundi : 9h-17h20 / Mardi 9h-18h / Mercredi : 10h40-19h20
Jeudi : 9h-18h40 / Vendredi : 9h-16h

La municipalité remercie l'association Canicrossbreizh

Le 11 octobre, la municipalité recevait l'association Canicrossbreizh pour les remercier et les féliciter de la parfaite organisation des championnats du monde de Canicross qui se sont tenus sur la commune du 28 avril au 1^{er} mai dernier.

L'occasion aussi de remercier tous les bénévoles, les services techniques et culturel de la ville, la police municipale et les forces de l'ordre qui ont été présentes tout au long de cet événement mondial. Un moment de convivialité a conclu cette soirée pendant lequel chacun a pu se remémorer tous les bons moments de cet événement sportif historique.



Les nouveaux arrivants accueillis en mairie



Sympathique cérémonie d'accueil le 23 septembre dernier où chacun a pu découvrir les principaux services de la commune présentés par Mr le Maire

Stéphane Briend lors de son allocution. Il a ensuite été remis à ces administrés un petit dossier de bienvenue.

Tous se sont ensuite retrouvés autour

du verre de l'amitié pour faire plus ample connaissance.

AGENDA ANIMATIONS PLÉDRAN

Novembre - Décembre 2022

- **Le 25 novembre** : Trophée des sportifs et du monde associatif
- **Le 26 novembre** : Bourse aux jouets
- **24 au 27 novembre** : Téléthon
- **3 et 4 décembre** : Marché de Noël
- **6 décembre** : Téléthon - belote
- **10 décembre** : Spectacle - OGEC Ecole Saint-Maurice

Cyclonot 2022 : une belle journée sportive et conviviale

C'est dans la bonne humeur et sous le soleil breton que s'est déroulé le championnat de France cycliste du Notariat le 10 septembre dernier à Plédran.

Le matin lors du Contre la Montre ; c'est la Costarmoricaine Cécile Dufour Notaire salariée qui endosse le maillot tricolore chez les dames et le Normand Benjamin Bramoullé, collaborateur, qui remporte de fort belle manière le chrono chez les messieurs.

L'après midi, lors des épreuves en ligne, c'est une autre Costarmoricaine, Josiane Le Chanu, collaboratrice, qui remporte l'épreuve féminine et de nouveau l'insusable collaborateur Normand Benjamin Bramoullé qui remporte le titre national masculin.

Un Grand Merci à tous les bénévoles du comité des fêtes et à l'Union cycliste briochine qui ont assuré le contrôle technique et la sécurité des circuits, à tous les participants qui se sont déplacés en nombre en Bretagne, ainsi qu'aux anciens coureurs professionnels présents sur le site, à savoir Jean François Rault, Maurice Le Guilloux, Bruno Cornillet, Philippe

Bouvatier et Fabien Schmidt parrain de l'épreuve. N'oublions pas non plus de saluer la présence exceptionnelle de Jean-Paul OLLIVIER, éminent journaliste sportif et fin connaisseur en matière de cyclisme. Cette CYCLONOT 2022 aura été rythmée au son de sa voix et de ses commentaires aiguisés qui nous ont rappelés à plusieurs reprises le Tour de France pour le grand bonheur des passionnés de la petite reine.

Les protocoles ainsi que le diner de clôture se sont déroulés à la Salle Horizon. L'ambiance chaleureuse, confraternelle et conviviale des participants a contribué au vif succès de cette CYCLONOT 2022 organisée pour la troisième fois dans les Côtes d'Armor. C'est en Indre et Loire et plus précisément à Sonzay que se déroulera l'édition 2023 les 15 et 16 septembre. Nous souhaitons bon vent... et tous nos vœux de réussite aux organisateurs.



Les Champions de France en compagnie de Gilles Darcel (Président de la caisse locale Groupama Plédran-St-Carreuc), Olivier Colliou (Etude de Me Thomas Ribardière, organisateur), Me Dominique Marzin (représentant la chambre des notaires 22), Me Thomas Ribardière (Notaire à Plédran) et Stéphane Briend (Maire de Plédran)

Jean Paul Ollivier lors de sa dédicace à la médiathèque entouré d'Olivier Colliou, Stéphane Briend Maire, Fabien Schmidt parrain de la Cyclonot 2022 et Me Thomas Ribardière



Les boîtes aux lettres du père Noël

Vivons la Magie de Noël à Plédran

✧ Du 28 Novembre au 16 Décembre ✧

Noël approche et les lutins sont déjà à pied d'œuvre pour préparer la ville de Plédran à revêtir ses habits de lumière.

Les enfants, petits et grands, pourront de nouveau déposer leur courrier pour le père Noël dans l'une des 3 boîtes aux lettres disposées dans la commune.

Nouveauté les enfants ! Vous pouvez participer au concours « Dessine le Noël de tes rêves » en joignant votre dessin à votre courrier. Les mères Noël : Céline, Cécile, Evelyne et Sandra se chargeront de l'envoi des courriers au Pôle Nord et de transmettre les dessins à l'EHPAD, les résidents seront jury cette saison.

Il y aura 2 gagnants par niveau, soit 16 en tout. Tous les enfants plédranais, de la maternelle au CM2, scolarisés ou non à Plédran peuvent participer !

La cérémonie de remise des lots se tiendra à l'EHPAD en début d'année ✧

Tu pourras trouver les boîtes aux lettres devant :

- Ecole des Côteaux
- Ecole maternelle St Maurice
- Groupe scolaire Letonturier



Et surtout !
Pense à inscrire ta classe, ton nom, ton prénom et ton adresse.

Que la magie de Noël opère au travers de vos plus belles œuvres !



Coupon-réponse à retourner avec ton courrier et ton dessin

Nom, prénom :

Classe : Nom de l'école :

Adresse postale :

Téléphone : Mail :



C'est la rentrée pour la Compagnie des Nounous !

Début Septembre, les assistantes maternelles de la Compagnie des Nounous ont repris leurs activités très attendues du lundi matin à la maison des Associations.

Le dynamisme et la bonne ambiance du groupe ont donné envie à de nouvelles assistantes maternelles de nous rejoindre pour notre plus grand plaisir ! Deux créneaux sont proposés, ceci pour le bien-être et la sécurité des enfants. Un planning est mis en place avec une activité bien définie pour chaque lundi et une séance lecture en fin de matinée.

En Juin dernier nous avons réalisé un très beau bénéfice grâce à une opération « pizzas ». Celui-ci va nous permettre de poursuivre nos activités, acheter du matériel et faire appel à des intervenants extérieurs comme Samuel Cosson pour l'éveil musical ou encore Houria Lesbet pour l'éveil sensoriel. Nous tenons à remercier la pizzeria

« Del Arte » de Trégueux ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette opération !

Le prochain événement sera le petit spectacle de marionnettes présenté par 2 assistantes maternelles et la présence de notre cher Père Noël !!

**Contact : 06.37.42.87.73
ou 06.60.90.95.43**



Flèche Plédranaise 2022

Enorme succès sportif et populaire lors de la 39^{ème} Flèche Plédranaise qui s'est déroulée sous le soleil le dimanche 18 septembre dernier.

A l'arrivée, le public venu en nombre tout au long de la célèbre côte de Magenta a pu apprécier la magnifique victoire de Lucas Mainguenaud (PST Florent Niort) devant le champion de France Antoine L'Hôte (VC Roubaix Lille Métropole) et Noa le Claire (US Pontchatelaine).

Un grand bravo à Michel Mahé président du comité des fêtes et toute son équipe de bénévoles pour la parfaite organisation de cet événe-

ment ainsi qu'aux services techniques de la ville pour la mise à disposition du matériel et la préparation du site d'arrivée. N'oublions pas non plus de remercier l'ensemble des partenaires toujours fidèles à ce grand rendez-vous cycliste de Septembre, assurément une des plus belles épreuves de la région Briochine.

A vos agendas pour la 40^{ème} édition le dimanche 17 septembre 2023 !



CSP Foot

L'équipe C du CSP démarre la saison sur de bonnes bases

L'équipe C du CSP Football, managée par Maxime Pasquier réalise un excellent début de saison. Dans son groupe de 3e division de District, l'équipe, à la mi-octobre, a remporté ses 3 premiers matchs.



★★★★

Une nouvelle équipe de foot féminin de futsal voit le jour et veut s'étoffer au CSP

Le football féminin se porte bien à Plédran. La section féminine démarrée en 2018 avec Marie Monchoix a grandi et gagné en force. En septembre 2022, des vestiaires féminins étaient inaugurés au stade Horizon. Cette dotation attendue par toutes ajoute un confort envié par les clubs voisins. Côté effectif, le groupe s'étoffe.

Le futsal féminin arrive au CSP

Un groupe de joueuses de futsal, mené par Karen Rochereau, était à la recherche d'un club d'accueil. Après avoir évolué

chez GSS puis à Hénon, Karen a présenté son projet auprès de Jean-Luc Moriceau, président du CSP Foot. « Il a tout de suite accueilli le projet et nous fait confiance », note-elle.

Le président précise : « C'était déjà une volonté du club d'augmenter son potentiel avec le futsal. Nous les accompagnons et apportons du matériel et notre soutien. Je suis confiant et le point sera fait à Noël. Nous souhaitons étendre le futsal à toutes les catégories d'âge. Par ailleurs, Nolan Urvoy, notre entraîneur, a pour mission de développer toute une palette d'activités ».

« Nous nous entraînons les lundis et mercredis de 19h à 20h 30 à la salle omnisports. L'arrivée est un quart d'heure avant le début de la séance », conclut Karen Rochereau. L'activité en salle est orientée vers le loisir et le plaisir de jouer dans une atmosphère chaleureuse. Certaines ont déjà goûté à la compétition et apportent un plus technique et un encadrement lors des échauffements.



Contact : Karen, 06 63 28 21 51.

CSP : <https://csplédran.footeo.com/>

Repas de quartier de la Ville Glé

Le samedi 27 août, le comité de quartier de la Ville Glé s'est réuni pour leur traditionnel repas de fin d'été. Une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation du président Loïc Glatre. Grillades, pétanque et galettes saucisses étaient au programme de cette journée de retrouvailles très appréciée des riverains.




**Société
des courses**

**Dimanche
20 novembre 2022**

sur l'Hippodrome de la Baie
à partir de 13h00

**courses hippiques (trot)
et marché de Noël**

entrée gratuite

Téléthon

PROGRAMME 2022



JEUDI 24 et VENDREDI 25 NOVEMBRE

A 16h00 :

vente de bonbons à la sortie des écoles



VENDREDI 25 NOVEMBRE

A 19h00 :

Tournoi de ping-pong à la Salle Omnisport



SAMEDI 26 NOVEMBRE

De 9h00 à 13h00 :

Bourse aux jouets, articles de puériculture et vêtements,
en partenariat avec Mosaïk

Vente de décorations de Noël par l'Association Mozaïk

A 15h00 :

Initiation au Viet Taï Chi (ouvert à tous) Salle Louis
Guilloux par Henri Coudray

Dictée du Téléthon, ouverte à tous, Hall d'accueil Horizon

A 20h00, théâtre :

Salle Horizon - Le Petit théâtre des Courcils de Lanfains
propose une pièce d'Anny Lescalier :
"Sincère à rien".

Billets en vente (9 €) au bar PMU, boulangerie drive
Daniel, salon coiffure Carré 23 ou auprès des membres
de Plédran Solidarité. Buvette tenue par l'Union des
Commerçants



ORGANISATION : Plédran Association Solidarité

Avec la participation de la Ville de Plédran – des Pousses Cailloux – le CSP FOOT – de l'Union Pongiste plédranaise – de l'Association Mozaïk – les trois écoles de Plédran – le Viet Taï chi – le cani-cross Breiz - l'Association « Moi je Danse » – Le club Amitiés Loisirs – le comité des fêtes – Armorik Scène – les commerçants de Plédran qui soutiennent nos actions pour le Téléthon.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

Randos Marche et VTT

Départs : Salle Horizon

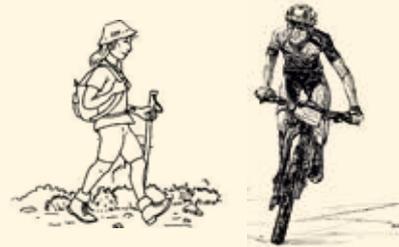
3 circuits MARCHÉ :

8h00 > 17 kms - 8h30 > 13 kms - 9h00 > 8 kms (au choix)

4 circuits VTT :

à partir de 9 h > 42, 36, 30 et 24 kms (au choix)

Le ravitaillement est offert par
CARREFOUR MARKET de PLÉDRAN



De 10h00 à 11h30 :

Initiation de Zumba – Salle Horizon

Vente de décorations de Noël par l'Association Mozaïk
Salle Horizon

A 12h00 :

Pot de l'Amitié offert par la municipalité
Salle Horizon

INSCRIPTIONS :

Le Samedi 26 Novembre de 10h00 à 12h00 et de
14h00 à 16h30 Hall de CARREFOUR MARKET

Le Dimanche 27 novembre à partir de 7h30
Salle Horizon



MARDI 6 DECEMBRE

A 14h00 :

Concours de belote (ouvert à tous)
par Association AMITIÉ LOISIRS
Salle des Coteaux

Le bureau de PAS a été reconduit



A la mi-octobre, suite à son assemblée générale, le conseil d'administration de Plédran Association Solidarité, a élu son bureau pour l'année 2023.

Présidente, Magali Hervé ; vice-président, Bernard Bréhélin ; secrétaire, Jean-Paul Blévin ; secrétaire-adjointe, Elisabeth Desvigne ; trésorier, Yves Hellier ; trésorier-adjoint, Daniel Etesse ; référent pôle Téléthon, Gérard Rault ; référent pôle Bénin, Hervé Gerber ; les membres, Maryse Raoult, Jean-Luc Cassaigne, Monique Blévin, Jeanine Le Borgne, Claude Bannier, Hervé Jégu et Bernard Le Guern.



Le nouveau bureau

APEL/OGEC Saint-Maurice

Qui sommes-nous ?

L'APEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) organise les manifestations et les ventes de l'école. Elle est un lien entre les parents et l'équipe enseignante.

L'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) a en charge la gestion financière de l'école, rémunération des ASEM, remboursement des prêts, règlement des factures, financement et suivi des travaux ...

Notre force

TRAVAILLER ENSEMBLE dans l'intérêt de l'école et des enfants. Les deux associations comptent 45 membres, chacun donne un peu de son temps selon ses disponibilités et ses compétences (bricolage, informatique, couture...). Vous êtes les bienvenus pour découvrir les associations sur une matinée travaux ou réunion

L'argent récolté permet de financer de l'équipement informatique, les travaux de l'école, les séjours pédagogiques, les activités sportives et culturelles.

Appel à couturière pour le spectacle de Noël

C'est le grand retour du spectacle de Noël le samedi 10 décembre prochain. Nous recherchons des couturiers/couturières pour nous aider à confectionner les costumes des enfants. Merci d'avance !

Prochaines ventes de l'école

Vente de galettes des rois en décembre pour le voyage des CM2 (livraison en janvier) et suivra le traditionnel Jarret/Frites le 5 février (informations à venir)

Tout l'agenda des associations sur [f](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran) [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)



La jeunesse fait son show !

L'association plédranaise Armoric'Scène donne le coup d'envoi de la 9^{ème} édition du festival « La jeunesse fait son show ! ».

L'événement aura lieu sur 2 jours, les samedi 17 décembre à 20h30, ainsi que le dimanche 18 décembre à 15h & 20h30 à la salle de spectacle Horizon.

Un festival grandissant, comme l'explique Gilles Darcel, le président de l'association: « C'est devenu incontournable pour les Plédranais et les Costarmoricains. Depuis 2013, 450 artistes ont foulé cette scène et près de 7000 spectateurs ont assisté aux spectacles ! »

Un spectacle qui demande préparation et logistique, avec une trentaine de bénévoles. « Et ainsi mettre en lumière les étoiles montantes du département et de la région. »

Côté artistique, plusieurs jeunes artistes présenteront leurs numéros, leurs univers. Des domaines artistiques originaux, des jeunes artistes attachants ou des moments fascinants, cette édition promet d'être

étonnante! « Tous les ans, nous souhaitons proposer un spectacle différent, en cherchant des nouveaux jeunes artistes, des nouveaux domaines artistiques et ainsi déclencher la curiosité, l'étonnement et l'émerveillement du public. Cette année encore, suite au succès de la dernière édition, nous proposons une 3^{ème} représentation à 15h le dimanche afin de rendre le festival accessible au plus grand nombre et à ceux qui ne pouvaient pas venir le soir », souligne Alexandre Fourchon, directeur artistique et présentateur du festival.

La billetterie ouvre début novembre, mais comme chaque année, les 1200 places s'envoleront rapidement. Alors ne tardez pas !



Tarifs :

12 € Adultes / 6 € enfants (-12ans)

Points de Vente :

Mosaïk / Samedi Matin

Hyper U (Yffiniac)

Réservations :

armoricscene@gmail.com

Informations : 02 96 61 82 70



■ ECOLE SAINT-MAURICE

Mardi 27 septembre, les élèves de CP et CE1 ont passé la journée à l'école de Bothoa. Après avoir marché 2 km dans les chemins creux, les enfants sont entrés dans la cour de l'école où le maître les attendait en blouse grise. Ils ont suivi la leçon de morale du jour et ont pu essayer l'écriture à la plume. L'après-midi, les enfants ont visité la maison de la maîtresse afin de découvrir les objets utilisés autrefois.



Lundi 3 octobre, les élèves de Grande Section et de CE1 ont participé à l'opération "nettoyons la nature". Munis de gants et de sacs poubelle, les enfants ont ramassé les déchets trouvés sur les chemins. Cette action a permis de démarrer dans les classes le projet d'année de l'école à savoir l'environnement et le recyclage.



En route vers la labellisation ECO 3D



Cette année, l'école Saint-Maurice se lance un défi en faveur de l'écologie en faisant une demande pour obtenir le label E3D « École en Démarche de Développement Durable ». L'école s'engage dans un projet de développement durable établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure, tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. Pour réussir à obtenir cette labellisation, chacun dans l'établissement va devoir devenir acteurs : l'équipe éducative, les enfants et les parents.

Le BMX s'invite dans la cour de l'école Saint-Maurice !

Pendant les deux semaines précédant les vacances de la Toussaint, les 3 classes de maternelle et le CP bénéficient des précieux conseils de Vincent du club de BMX de Trégueux. Au programme, des petits exercices et des jeux pour gagner en maniabilité, en équilibre, en vitesse et en confiance en soi. Ils ont tous pris beaucoup de plaisir avec leurs draisiennes et leurs vélos et ils ont fait plein de progrès.



Le vote pour le CME mardi 4 octobre 2022

Les urnes ont parlé : parmi les neufs candidats à se présenter : Camille, Clémence, Mélissa, Sidonie, Alice, Albane, Ilan, ce sont Mathis et Elias qui ont été élus Conseillers Municipaux Enfants pour un mandat de deux ans.

Félicitations à tous : aux deux élus bien-sûr et aux sept candidats qui n'ont pas obtenu la majorité des suffrages.

Félicitations également aux électeurs pour leur sérieux. Le mot "solennel" a été prononcé par « Soan » qui a ressenti l'importance et le sérieux du moment ; cela signifiant clairement que les enfants ont compris le sens de « faire son devoir citoyen ».

C'est l'objectif principal de ce scrutin, pour les candidats comme pour les électeurs.

Quelle chance, pour les enfants des trois écoles, d'avoir un CME dans leur commune, qui prenne en compte leur parole et qui les responsabilise comme des grands en devenir !



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Nettoyons la nature

L'opération « Nettoyons la nature » a été créée voici 25 ans.

Elle consiste à proposer chaque année à des volontaires de tous âges d'agir en faveur de l'environnement, en nettoyant les sites urbains ou naturels souillés par les déchets jetés par l'Homme.

C'est ainsi que le vendredi 23 septembre, les élèves de grandes sections de Sylvie sont sortis de leur école, munis de gants et de sacs poubelle, à la recherche de débris dans Plédran.

Ils ont participé à ce projet citoyen avec sérieux et bonne humeur.

Tout d'abord, ils ont débarrassé l'entrée de l'école de toutes sortes de déchets tels que des mouchoirs, des papiers de bonbons et des mégots de cigarettes en grosse quantité.

Ils se sont ensuite dirigés vers la salle omnisports.

Par-ci par-là, ils se sont baissés pour ramasser des capsules métalliques, des bouteilles en plastique, des cannettes, des papiers...

Au final, quelques sacs remplis de choses nuisibles pour la nature, des gestes concrets pour la protection de notre planète.

Un grand merci à Pierre Cotillard, fidèle collègue, ancien maître des petites sections pour nous avoir accompagné et aidé dans notre tâche !



Semaine du goût

Les élèves de petite section de l'école Letonturier ont fait la semaine du goût du 10 au 14 octobre.

Avec l'aide de parents, des ateliers ont eu lieu dans les classes.

Lundi : tartines sucrées, mardi : tartines salées, jeudi : découverte des fromages, vendredi : on goûte des fruits.



■ ECOLE LES COTEAUX

À la découverte de notre territoire

15 minutes à pied et nous voilà à la ferme !

Dans le cadre de la connaissance du territoire, lundi 17 octobre, les élèves de la classe de CE2/CM1 de Madame Poilpot ont visité la Ferme du BOIS de Plédran d'Yvon Mariette et Adrien Guernion.

Premières émotions dans la salle de traite lors de l'arrivée des vaches : de près, elles sont vraiment impressionnantes ! Après la visite de la nurserie et des étables, le cycle de la vache, le parcours du lait et la journée d'un agriculteur n'avaient presque plus de secret pour les élèves. La matinée s'est terminée par un baptême de tracteur ! À la question « Qui veut devenir agriculteur ou agricultrice ? » de nombreuses mains se sont levées !



Deux nouveaux élus au CME

Mardi 4 octobre, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont élu les nouveaux élèves au Conseil Municipal Enfants. Comme les « grands », les élèves ont pris trois bulletins et une enveloppe puis sont entrés dans l'isoloir. Après présentation de leur carte électorale, ils ont glissé leur enveloppe dans l'urne puis ont émarginé.

Trois candidats pour deux élus, une petite tension a été ressentie lors du dépouillement.

*Les membres du bureau et les trois candidats :
Chloé, Yanel (élu), Nolann (élu)*



SARL Christophe Le Gal



Menuisier depuis une trentaine d'années, d'abord dans la menuiserie agencement d'intérieur et ensuite responsable d'un atelier de menuiserie aluminium, j'ai décidé de me lancer dans cette nouvelle aventure créer mon entreprise sur Plédran. Je propose la pose de meuble de salle de bain, dressing, parquet et tous les petits travaux de menuiserie que vous n'avez pas le temps ou l'envie de faire.

Mon objectif est d'offrir un service irréprochable et veiller à ne jamais trahir la confiance que mes clients m'accordent, je mets mon savoir-faire à votre disposition.

N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement et devis.

Mail : menuis.christophe@outlook.fr

Tél : 06-64-39-95-43

Ré-ouverture

Carole et Carmen ouvrirons de nouveau

La Crêperie

13 rue du Général de Gaulle
le jeudi 5 janvier 2023



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Petites annonces

■ Cède gratuitement terrain pour pâturages chevaux, moutons ou chèvres à Plédran 6 000 m² environ, proche bourg

Tél : 06 89 95 33 96

■ A vendre terrain de 1 116 m² / terre agricole sur route de Plaintel à 1,700 km du bourg.

Tél : 06 44 99 54 85

■ A vendre bois de chauffage sec (10 cordes), 80 % chêne, différentes coupes, prix intéressant

Tél : 06 09 33 21 38

■ Vide-maison, sur rendez-vous uniquement.

Tél après 18h au 06 47 92 08 43

■ Recherche heures de ménage sur le secteur de Plédran.

Possibilité de CESU (chèque emploi service universel)

Tél : 06 66 77 10 22

Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français
Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran

Voici notre nouvelle comptine. Elle nous vient de la grand-mère de notre maitre

Ar c'havrig

Amañ ez eus ur pradig
Amañ e peur ar c'havrig

Hemañ en deus e welet
Hemañ en deus e redek
Hemañ en deus e lazhet
Hemañ en deus e zebret
Hag hemañ n'en deus bet tamm ebet

Jeanne Bernard
Santeg



Vocabulaire-gêrioù

Ar c'havrig : la petite chèvre
ur prad : une prairie
peuriñ : paître
gwelet : voir
redék : courir, poursuivre
debret : mangé
tamm ebet : rien du tout

Le mot en gallo

Nous vaici don débarqués a La Palma, és Canaries! Nos vaizins d'avion, q'ont nom Marc e Martine, nous donent la main.

Ao burot, j'esplliqons qe je nous sons trompés d'avion e qe je n'avons pàs nos valizes. En pus d'ela, les sous qe j'avons ét des "francs pacifiques", la monae de Tahiti!

La famille a Marc e Martine veulent ben nous lojer. J'etons benézes tout come e je rermercions le monde-la, q'ont nom Jules e Marinette. J'alons en profiter pour viziter les Canaries!

Més y'avaet qheuges atouts (1) : i n'avint q'ene chambr...o un lét pour eune persone! Je nous regardons o Roger, e je fezons sine o la tête qe je sons d'assent (2)

Jules e Marinette etint ben emabls. Je manjions d'o yeûs. Més le probleme etaet etout pour s'ebiller. Marc tâillaet du 44, e Martine du 40. Pàs môyen de nous depaner.

Jules e Marinette sont un petits pus costauds... i vont ventiés pouvaer nous aider?

Je tâchons qe de nous pouiller (3) den du 48...pàs môyen!

Vous savez-ti coment qe j'ons pàssés nos uit jours de vacances?

Vla le tablot : Roger en "pareo" jaone o des flleurs, e mai o des hanes a la mère de Marinette e un haot tout bigâriolé. Ah, j'avins de l'allure!

Je vous ferons vaer les fotos... ventiés!(4)

Vla tout come un voyaije qi s'eboute (5) mieûs q'il avaat comencé.

Je nous en sons retournés d'o nos nouviaux amins. E pès, j'avons perié Jules e Marinette a veni pàsser uit jours céz nous...perchain de lou famille!

Ben vére, faot vous dire qe Marc e Martine demeurent dedepés un coupl d'anées den un ôtè q'ils ont erité...ao "Pêl Hinaot"(6).

Més, vous les geneûssez ventiés?



- (1) problèmes
- (2) d'accord
- (3) s'habiller
- (4) peut-être
- (5) se termine
- (6) Le "Pesle Hinault"

Yolande e Annie

Le mot de la Majorité

Très chères collectes des déchets

S'il y a bien une compétence visible de l'agglomération dans nos communes, c'est bien celle de la collecte des déchets. Les particuliers, les entreprises, les collectivités produisent des déchets qu'il faut savoir traiter et valoriser. D'ailleurs, depuis plusieurs années sur le périmètre de notre ancienne agglomération, nous avons l'habitude de trier : le verre, le papier, le carton et les ordures ménagères. Nous sommes même parmi les meilleurs élèves en France sur ce sujet. Et tant mieux car le coût de traitement est cher, de plus en plus cher.

Nous avons beaucoup entendu que plus on trie et moins cela coûte. C'est sans doute la raison qui a poussé la majorité de l'agglomération à décider d'instituer la taxe « incitative ». Stéphane Briend, comme d'autres, avait voté contre cette taxe. Et la raison était très simple. Si dans le fond, nous avons tous intérêt à mieux gérer nos déchets pour des raisons environnementales et financières, dans

la forme, nous n'y sommes pas du tout. Le fait de réduire le passage des tournées, de vouloir « pucer » nos poubelles pour vérifier qu'on ne dépasse pas le quota annuel de passage pour le bac marron va entraîner et entraîne déjà des désordres qui deviennent insupportables. D'une part, pour notre porte-monnaie, les dépassements seront taxés ce qui est profondément injuste. Si chaque foyer dispose du même nombre de tournées annuelles, chaque foyer n'est pas constitué du même nombre d'habitants et ne produit donc pas la même quantité de déchets. Nous n'avons pas fini de voir des bacs marrons débordants, mal odorants. De surcroît, comment éviter de taxer celles et ceux qui jouent le jeu dans les habitations collectives ?

Ce sera également le cas pour les passages à la déchetterie. Certains ont déjà trouvé la parade : les dépôts sauvage (poubelles, gravats, déchets de jardin, déchets de chantier, etc.). C'est un fléau qui existait mais qui s'amplifie aujourd'hui. Certains n'hésitent pas à déposer leurs poubelles à côté des bacs enterrés. Sympathique pour les voisins !

Eventrés par les animaux et avec le vent d'automne, nous vous laissons imaginer le spectacle environnemental.

D'autres prennent le bois de Plédran et notre belle campagne pour une déchetterie à ciel ouvert, un scandale ! En réponse, l'agglomération a mis en place une petite brigade de deux agents. Un peu juste pour gérer les 32 communes ! C'est donc la police municipale qui devra faire les investigations pour rechercher les fautifs. Nous prendrons donc nos responsabilités pour que notre environnement ne soit pas davantage souillé.

Cette politique de taxation vient perturber un système qui fonctionnait bien. Notre pouvoir d'achat et notre environnement ne seront finalement pas les grands gagnants dans ce nouveau dispositif. La réalité rattrape l'idéologie politique. Un peu de pragmatisme ne nuirait pourtant pas. C'est la raison pour laquelle le Maire a sollicité le Président de l'agglomération afin qu'il vienne vous expliquer ces changements mais surtout répondre à vos questions.

A suivre...

Le mot de la Minorité

Interrogations

Depuis quelques semaines, la ville de Plédran compte un troisième médecin généraliste. Nous ne pouvons que nous en féliciter car la présence médicale – médecins généralistes et médecins spécialistes – est insuffisante à Plédran comme dans de très nombreux territoires. Cette arrivée d'un nouveau médecin pouvait donner du sens au projet de maison médicale prévu désormais dans la « Maison gallèse ». C'était d'ailleurs la perspective annoncée par Monsieur Le Maire lors de la séance d'avril du conseil municipal. Interrogé par la minorité lors du conseil municipal de septembre, Monsieur Le Maire est apparu dubitatif sur ce projet en disant qu'il y aura toujours moyen d'avoir une autre utilisation de la « Maison Gallèse ». Le nouveau médecin préférerait-il rester dans ses propres locaux ? Le site d'implantation de cette maison médicale poserait-il

problème ? Depuis que l'idée d'une maison médicale existe, ce projet a connu 3 sites successifs d'implantation : en lieu et place de l'Ecole maternelle St-Maurice puis sur un terrain jouxtant le parking Julien Tanguy et enfin la Maison Gallèse. Autant un concept de maison médicale peut se concevoir, autant il paraît difficile de le mettre en œuvre sans la participation active de plusieurs professionnels de santé intéressés.

Dans les projets municipaux en souffrance, il y a aussi les travaux d'étanchéité et de ravalement de la salle Horizon. Ce chantier absolument nécessaire, avait été mentionné lors du conseil municipal de décembre 2020, puis inscrit au budget primitif de 2021 et ensuite à celui de 2022 puisque cette opération n'avait pas été réalisée. Force est de constater que cette réfection devra probablement être inscrite au budget 2023 car ces travaux n'auront pas débuté d'ici la fin décembre. Pendant

ce temps, la météo fait son œuvre avec désormais un vieillissement de parties métalliques.

Le même constat de retard peut être fait concernant l'aménagement du rez de chaussée de la mairie aussi prévu au budget primitif 2022 pour un montant de 206 000 €.

Fin 2021, le taux de réalisation des travaux prévus au budget primitif était faible (55%). Nous craignons qu'il n'en soit de même pour cette année. Selon nous, les projets de travaux à réaliser ne manquent pourtant pas. D'un point de vue budgétaire, les marges de manœuvre déjà importantes, vont encore augmenter avec l'extinction de la dette d'Horizon, une participation financière conséquente du Conseil départemental pour divers projets d'investissement ainsi que la clôture de l'opération réhabilitation des Coteaux avec un excédent financier qui va être reversé dans le budget général de la commune.

NOUVEAU SPECTACLE

LA JEUNESSE

= FAIT SON =

9^e ÉDITION

Show



SAMEDI

17

20H30

DIMANCHE

18

15H

DIMANCHE

18

20H30

DÉCEMBRE

SALLE
HORIZON
PLÉDRAN

DIRECTION ARTISTIQUE & PRÉSENTATION
Alexandre FOURCHON

INFORMATIONS

Tél. 02 96 61 82 70

EMAIL

armoricscene@gmail.com

TARIFS

Adultes : 12€

Enfants (- 12 ans) : 6€

POINTS DE VENTE

Hyper U, Yffiniac

Mosaïk, Plédran (samedi matin)